

Europe-en-Nouvelle-Aquitaine 2021-2027

Contribution du Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral, établissement public dont la mission est d'acquérir des espaces naturels du littoral menacés par l'urbanisation ou dégradés pour en faire des sites restaurés, aménagés, accueillants dans le respect des équilibres naturels et des paysages, souhaiterait que soit distingué un volet « territoires littoraux » dans le prochain programme européen. Ces territoires littoraux subissent de nombreuses pressions : urbanisation, artificialisation, flux de transport à différentes échelles, phénomènes d'érosion/submersion, effondrement de la biodiversité, une attention particulière doit y être portée.

Dans ce contexte de territoires contraints les sites du Conservatoire du littoral sont très attractifs pour les visiteurs, qu'ils soient locaux ou de passage, car ce sont des paysages préservés, des poumons verts, des fenêtres naturelles ouvertes sur l'océan.

Dans ce volet « Littoral », pourrait être identifiée une ligne « projets espaces naturels du littoral : solutions basées sur la nature ». Elle permettrait au Conservatoire du littoral dans le cadre de sa stratégie d'intervention 2015-2050 :

- d'acquérir des terrains dégradés ou artificialisés pour les dépolluer et renaturer par des techniques de génie écologique,
- d'acquérir des terrains supportant des constructions disgracieuses et sans intérêt patrimonial dans un objectif de démolition pour reconquête de la nature,
- de restaurer et d'aménager les bâtiments, mémoire des activités humaines passées, pour la gestion du site : sièges d'exploitations agricoles, centres d'accueil et d'hébergement écotouristiques, lieux d'information et de sensibilisation pour les visiteurs (tous publics), logements pour les gardes ou les exploitants,
- d'acquérir des terrains pour revaloriser des zones humides (transformation de l'usage du sol avec comme cible l'amélioration de la qualité de l'eau et soutien à la biodiversité),
- d'acquérir des espaces naturels et développer des projets d'agriculture respectueuse de l'environnement (pâturage...)
- d'organiser la fréquentation de manière à minimiser son impact sur les milieux naturels en proposant des aménagements de qualité respectueux des paysages et d'améliorer l'accueil sur les sites les plus emblématiques et les plus visités.
